

LA TRIBUNE DU COMMISSAIRE

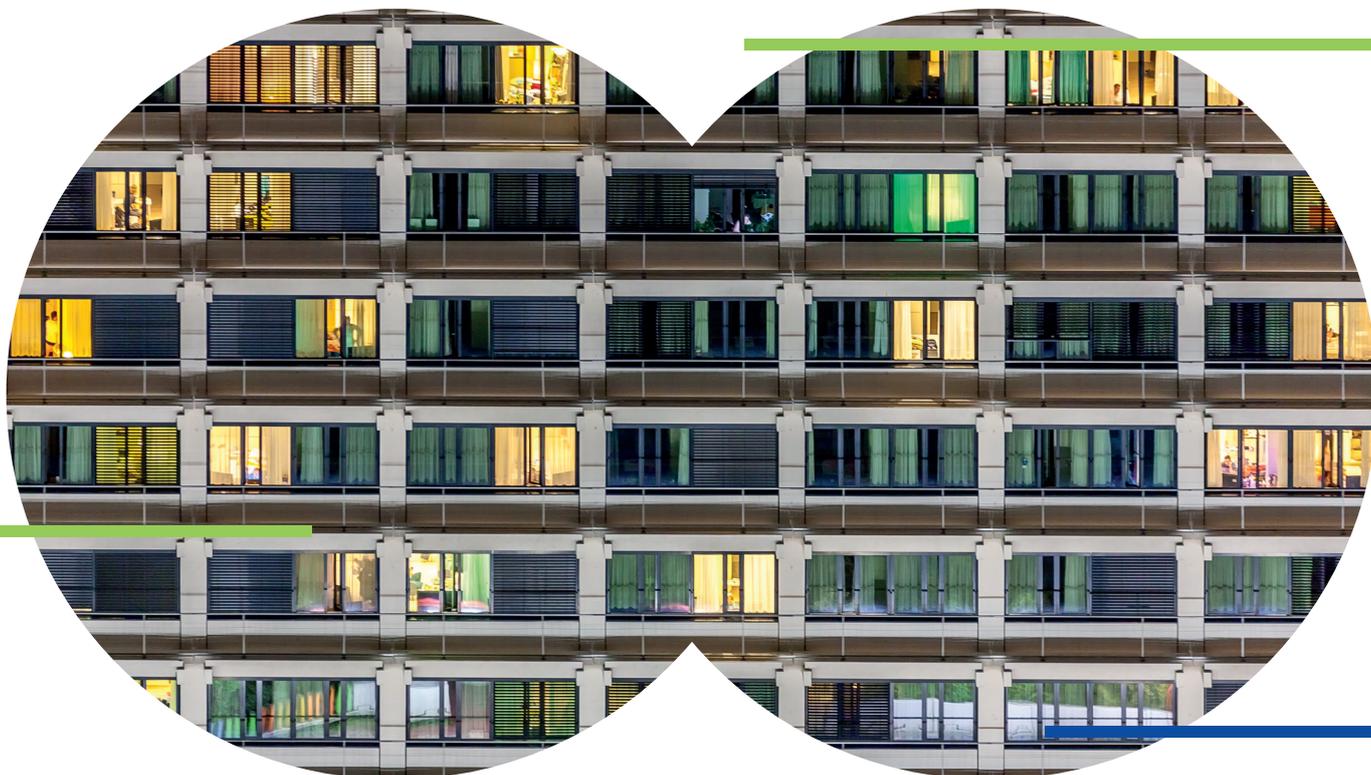
LE MAGAZINE DU CORPS DE CONCEPTION ET DE DIRECTION DE LA POLICE NATIONALE



LE LIVRE BLANC 2020

QUE LA POLICE NATIONALE ATTEND

GRÂCE À LA MGP, PERSONNE NE SAIT OÙ J'HABITE



MGP^{PROTECT}

Le service gratuit qui me rend introuvable

Parce que les risques que je prends dans mon métier peuvent empiéter sur ma vie privée et menacer mes proches à mon domicile, la MGP invente MGProtect.

MGProtect, une nouvelle façon de me protéger en me rendant introuvable.

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

MGP

LA MUTUELLE DES FORCES DE SÉCURITÉ

mgp.fr — 09 71 10 11 12 (numéro non surtaxé)

Mutuelle Générale de la Police - immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité
10, rue des Saussaies - 75 008 PARIS - Communication 04/2019 - Document non contractuel à caractère publicitaire.

SOMMAIRE

- 5 *Édito*
- 6 *Vœux du SCPN devant monsieur Laurent Nuñez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur*



11

Un livre blanc, pour quoi faire ?



14

Quel commissariat dans le futur ?

- 19 *Retraite stratégique des 19 et 20 novembre à Paris*
- 20 *Agenda du SCPN*
- 23 *Le SCPN dans les médias*
- 24 *Lu pour vous*
- 25 *LONDRES, le temps d'un week-end*



LA TRIBUNE DU COMMISSAIRE

LA TRIBUNE DU COMMISSAIRE
N° 142

Janvier 2020

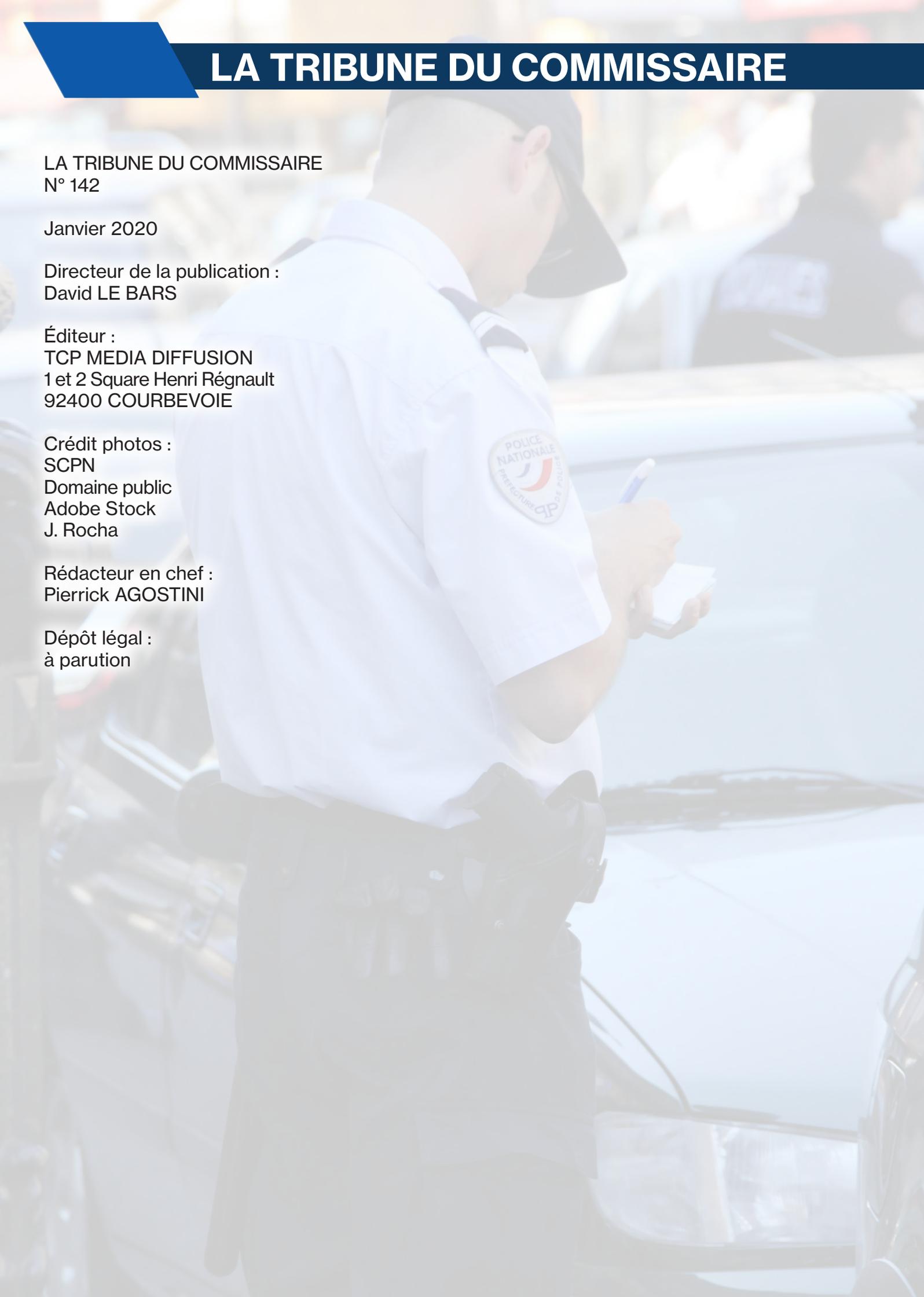
Directeur de la publication :
David LE BARS

Éditeur :
TCP MEDIA DIFFUSION
1 et 2 Square Henri Régnauld
92400 COURBEVOIE

Crédit photos :
SCPN
Domaine public
Adobe Stock
J. Rocha

Rédacteur en chef :
Pierrick AGOSTINI

Dépôt légal :
à parution





ÉDITO

Par David Le Bars
Secrétaire Général

Cher(e)s collègues,

Cette première tribune de l'année 2020 est l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux : pour vous, vos familles et vos proches. Cette tradition des vœux trouve tout son sens dans un contexte très tendu pour la police nationale, plus que jamais dénigrée et conspuée par ceux qui font œuvre d'abîmer la République. Ces vœux vous sont donc adressés avec une immense sincérité et solennité : prenez soin de vous et soyez plus que jamais vigilants dans votre action quotidienne de chef de police.

Cette tribune, qui vous est adressée, sera la dernière dans ce format. Nous nous adaptons aux nouvelles pratiques de lecture : vous recevrez une tribune bimestrielle transformée en « newsletter ».

Ce début d'année est aussi l'occasion de revenir sur notre action pour vous représenter et vous défendre. Nous avons engagé le recours devant la juridiction administrative contre l'écrêtement de la bonification quinquennale dont nous sommes les seuls à être victimes, qui profitera à tous nos collègues ; nous avons accompagné nombre d'entre vous, avec des cabinets d'avocats partenaires, lors de procédures administratives et/ou judiciaires lorsque vous avez été mis en cause ; Nous avons investi pleinement la sphère médiatique et les réseaux sociaux pour parler au nom des commissaires de police, et

répondre à nos détracteurs en toutes circonstances ; Nous avons multiplié les rencontres avec les partenaires institutionnels et nombre de décideurs pour soutenir et négocier des dossiers fondamentaux : retraites, recrutement de la haute fonction publique, livre blanc de la sécurité intérieure, statut et avenir de l'ENSP.

L'année 2020 sera sans aucun doute encore très exigeante, mais aussi décisive. Exigeante avec la campagne des élections municipales, la thématique de sécurité et de protection de nos concitoyens sera à nouveau au cœur de l'actualité. Nous n'accepterons pas que la police nationale soit l'exutoire de querelles partisans qui n'ont que trop durées, et vous saurez compter sur nous pour participer activement au débat. Exigeante encore car les menaces perdurent : le terrorisme, deux actes ont été commis en ce début d'année à Metz et à Vitry ; Les violences, dans les mouvements sociaux, qui perdurent et s'installent comme une fatalité avec la complicité de certains commentateurs et acteurs de la classe politique, et ce climat délétère de dénonciation des « violences policières » ; La délinquance, à un niveau élevé et parfois alarmant dans certains territoires.

Une année décisive aussi, pour vous, et l'institution que vous servez. On ne pourra pas éternellement compter sur nos policiers, ces femmes et ces hommes, sans leur

donner ce qu'ils méritent : un statut solide avec de la reconnaissance, une institution rénovée qui leur permette d'agir avec du sens, une protection juridique totale et sans concession, et une retraite adaptée à cet engagement.

Cela fait désormais dix années que la gendarmerie nationale a intégré le ministère de l'Intérieur, et que nos deux forces travaillent côte à côte, au profit de nos concitoyens. Dix années que nous pouvons observer, et déplorer, des différences qui ne sont désormais plus acceptables. Notre objectif est simple : aligner les deux forces sur un traitement équivalent, sans faire perdre les avantages de quiconque. Nous nous battons prioritairement pour obtenir un cumul emploi/retraite similaire entre policiers et gendarmes, enjeu essentiel lors de cette réforme et pour le continuum de sécurité qui se profile.

Vous trouverez dans cette tribune les vœux qui ont été prononcés devant monsieur Laurent Nuñez, secrétaire d'État près du ministre de l'Intérieur le 22 janvier dernier, un regard sur l'actualité de la police nationale, le livre blanc notamment, et un article sur la « police du quotidien » du futur.

Bonne lecture à tous.

VŒUX DU SCPN

DEVANT MONSIEUR LAURENT NUÑEZ, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Levallois, le 22 Janvier 2020

**Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Préfet de Police,
Mesdames et messieurs les Préfets, Directeurs,
Généralux et Officiers, Secrétaires Généralux,
Mesdames et messieurs,
Cher(e)s collègues,**

Le SCPN renoue avec la tradition des vœux, occasion de rendre hommage à tous les policiers, mais également de dévoiler publiquement sa contribution au livre blanc de la sécurité intérieure.

Il est des années qui marquent la police nationale et la façon d'exercer le métier de policier. Les années 2015/2016 avaient fait basculer la France dans le terrorisme islamiste et les attentats de masse, impactant durablement les services de renseignement, la police judiciaire, mais également la police du quotidien, dont les personnels sont désormais les primo-intervenants.

Les années 2018/2019 ont fait basculer la France dans la violence contestataire permanente, des

gilets jaunes aux manifestations contre la réforme des retraites.

Chaque samedi depuis le 17 novembre 2018, des policiers, hommes et femmes, sont engagés par milliers, partout sur le territoire, pour garantir l'ordre public.

Cet effort inédit dans sa durée et son intensité a des conséquences lourdes sur le moral des personnels, le fonctionnement de l'institution, l'offre de sécurité pour nos concitoyens... sans même parler de l'image de la France. A l'occasion de chaque manifestation, après la conception des dispositifs, des chefs de service d'ordre public ou de commissariats ont pris la tête d'unités pour encadrer des cortèges, rétablir l'ordre ou même interpellier. Les services de renseignements ont travaillé sans relâche, y compris pendant les événements. A l'issue de chacune d'entre elles, des chefs de service judiciaire ont mené de longues enquêtes pour retrouver les auteurs de violences, de destructions, d'incendies.



Malgré cela, l'image de la police nationale est aujourd'hui sciemment dégradée à des fins de basses manœuvres politiques. L'usage légitime de la force est contesté, laissant place au procès des violences policières, animé par des militants qui martèlent leur discours nauséabond. La majorité des citoyens, celle que l'on n'entend pas et qui respecte et fait confiance à la police, ne supporte plus ces manifestations incessantes et insupportables qui dégénèrent partout et depuis trop longtemps. Si une minorité activiste déteste la police, et souhaite à ses personnels "de se suicider", il n'est pas certain que nos concitoyens apprécient, quant à eux, les casseurs, les agitateurs, les voyous et délinquants qui sèment le désordre partout et depuis trop longtemps. Cela vaut également pour les irresponsables, ceux de la classe politique, qui justifient les violences dans les manifestations, et véhiculent la haine, la haine du policier parmi d'autres.

Nous l'avions dit dès le début de la crise, la réponse ne peut être que politique: la police n'a pas à être l'exutoire des postures, et n'a pas vocation à régler la crise des gilets jaunes. Si des erreurs, des manquements ou des actes répréhensibles ont été relevés, nous faisons pleine et entière confiance à l'IGPN, à notre administration et à la Justice pour enquêter, sanctionner ou condamner le cas échéant.

Cet engagement intense depuis 15 mois n'est pas sans conséquences pour les chefs de police. Nombreuses étaient les zones où la participation au maintien de l'ordre s'est faite au détriment de la police du quotidien. Engager des BAC, des brigades territoriales de contact sur des manifestations a une incidence sur la sécurité de nos concitoyens. Quand les policiers sont ainsi autant mobilisés, ils sont moins disponibles pour la population qui a besoin d'eux. Et quand des policiers sont identifiés et reconnus lors d'actions nécessitant de la fermeté, comme l'usage de la force, leurs missions quotidiennes deviennent plus difficiles, pour maintenir un lien apaisé entre la population et sa police.

Pierre angulaire de la police, la sécurité publique en reste pourtant le parent pauvre. Dramatiquement pauvre monsieur le Ministre ! Si les attentats avaient conduit à une hausse des budgets de la police judiciaire et du renseignement, force est de constater que les événements que je viens de citer n'ont pas conduit à une meilleure dotation de la sécurité publique, loin de là ! Il serait aisé pour le responsable syndical que je suis de vous enjoindre à en augmenter le budget, à affecter plus de moyens, plus de véhicules, plus de commissariats neufs, plus de réparations, plus



d'équipements individuels et collectifs, plus de caméras piétons..., plus de tout ! Mais cela serait illusoire avec un budget "police" qui n'augmente que très peu, et surtout qui comporte 90% de masse salariale. Nous savons qu'il reste bien peu de marges pour abonder la sécurité quotidienne.

Cet état de fait budgétaire, loin de constituer une crainte indépassable, doit servir d'aiguillon pour les années à venir. En perpétuant son modèle actuel, la police n'aura bientôt plus les moyens de se renouveler, et donc à terme de fonctionner. Les commissariats vétustes et le manque de matériels serviront de repoussoir à ceux qui souhaitent embrasser la carrière. La mission même de sécurité publique, si elle n'est pas repensée et recentrée, risque de voir s'en détourner les différents acteurs au profit de directions ou services spécialisés. Nous le constatons déjà, dans certains lieux qui ne trouvent que peu, voire aucun candidat, notamment dans le corps de conception et de direction.

Dès lors, il apparaît urgent de se réformer, d'inventer la police des 25 prochaines années. La réflexion menée dans le cadre du livre blanc va dans la bonne direction, même si l'exercice n'est pas nouveau. Il est même très convenu et sert souvent de prétexte à l'immobilisme. Si je devais être volontairement provocateur, je vous poserais la question suivante: " Qui se souvient du livre blanc sur la sécurité publique de 2012 ? ". La postérité d'un livre blanc est très aléatoire, et conditionnée par l'ambition qu'on lui donne: plus l'ambition qui préside à sa rédaction est limitée, plus faible sera son impact.

Vous comprendrez que de cette provocation naît un souhait: messieurs les Ministres, soyez audacieux ! Vous avez, nous avons tous ici, l'occasion de créer la police du futur. Ne manquez pas ce rendez-vous, car les attentes sont immenses. Vous connaissez parfaitement l'état de malaise et de fragilité de notre belle institution, nous avons eu l'occasion d'en parler maintes fois.



Ministère de l'Intérieur / J. Rocha

Nous vous remercions d'ailleurs pour votre écoute constante. La police nationale, qui répond toujours présente, a plus que jamais désormais besoin d'un nouveau cap, d'un nouveau souffle.

Le SCPN défend depuis de nombreux mois l'organisation de la police par missions, afin de mettre fin aux trop nombreux doublons et rendre une certaine cohérence à nos structures. Cette organisation sera à même de créer une police de paix publique, tournée vers le citoyen, celle que la population attend.

Cette police aura besoin de chefs, eux-mêmes policiers, aussi bien à l'échelon local, que départemental, zonal ou national. Il est indispensable que les policiers, à l'instar des gendarmes, soient commandés par l'un des leurs. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'institutionnaliser la nomination d'un DGPN policier et la création d'un poste de DGPN adjoint.

Ces responsabilités, que nous appelons de nos vœux, nous obligeront également. Elles nécessiteront de revoir le recrutement et la formation, notamment des commissaires de police, sur la totalité de leur carrière, du début à la fin.

Ainsi, elles impliqueront de mieux recruter, en séduisant et attirant le plus grand nombre de candidats

potentiels, en développant la communication dans tous les médias, et en particulier les réseaux sociaux. Nous devons (nous, la police nationale) nous organiser pour investir les lieux d'éducation (lycées, prépas, grandes écoles, universités...) et valoriser les métiers. Nous devons impérativement attirer des profils pour satisfaire les besoins de l'institution (des ingénieurs, des informaticiens...). Nous devons mieux détecter les capacités managériales des candidats, en nous appuyant sur les spécialistes en ce domaine.

Nous devons repenser la formation, en faisant de l'ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, l'école d'application du corps de conception et de direction du futur projet Thiriez, mais également l'école de l'excellence et des formations diplômantes de haut niveau (types masters internationaux, ou doctorats), ainsi que celle de la recherche sur tous les sujets de la sécurité.

Les commissaires de police pourront ainsi être formés en trois temps :

- celui de la connaissance du monde du service public avec les autres corps de la haute fonction publique,
- celui des formations partagées avec les autres corps de la police nationale au sein de l'Académie de police, qui était un projet du candidat Macron, que nous appelons de nos vœux depuis bientôt deux années.
- et celui de l'apprentissage des spécificités du métier de commissaire de police à l'ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Ces responsabilités impliqueront également de revoir les carrières, de promouvoir la transversalité en créant de véritables parcours ou perspectives professionnels qui détectent les commissaires aux plus forts potentiels. Il s'agira d'une petite révolution, dans une police trop habituée à raisonner en termes de direction, et où la mutation d'une structure à l'autre est difficile et peu valorisée, sans parler des parcours internationaux ou hors périmètre.

Si cette formation et cette transversalité s'accompagnent d'une déconcentration des leviers budgétaires, RH, décisionnels et opérationnels, le commissaire de police pourra alors et enfin, être le chef d'une police sur-mesure adaptée aux territoires et aux problématiques de sécurité qu'ils comportent.

Loin de se cantonner au corps de conception et de direction, cette ouverture devra irriguer tous les corps de la police nationale. Décloisonnée, recentrée sur ses missions, la police n'en sera que plus ouverte aux citoyens.

D'autres initiatives existent pour renouer ce lien parfois distendu entre la population et sa police. Ainsi la création d'une véritable réserve opérationnelle est impérative. Un recrutement conséquent né d'une ouverture inédite vers nos concitoyens nous permettra de construire, nouer un lien indéfectible entre les Français et sa police. Elle apportera un soutien indispensable en cas de crise, permettra de faire découvrir l'institution, de susciter des vocations ou confirmer une volonté d'engagement.

La création de cette nouvelle police, l'ouverture vers la population ne seront possibles qu'à une condition : l'apaisement du climat actuel.

La profusion des réseaux sociaux et des chaînes d'information, l'apparition de journalistes auto-proclamés, souvent partisans, les erreurs ou insuffisances de communication de notre institution ont contribué à créer un climat délétère, porteur de violences. Cette hystérisation autour du maintien de l'ordre n'est plus tenable. Les policiers ont besoin de sérénité, que ce soit dans les instructions qu'ils reçoivent comme dans l'accomplissement de leurs missions. Si cette situation malsaine devait perdurer, une fracture profonde risquerait d'apparaître entre la population et la police, mettant en danger notre démocratie.

Monsieur le Ministre, vous le savez, vous nous connaissez : les commissaires de police attendent toujours des mesures simples, qui doivent gouverner leur action quotidienne. Ils deviennent circonspects

lorsque cela ne se produit pas. Depuis le dernier congrès du SCPN en date du 4 avril 2018, nous attendons toujours du sens et de la reconnaissance.

Si nous avons votre reconnaissance, et celle du Ministre, dont nous vous remercions, il n'y a, comme le dit le dicton, pas d'amour. Il n'y a que des preuves d'amour. Décorez vos policiers comme vous décorez vos gendarmes ! Ni plus, ni moins. Cette preuve d'amour, simple, est attendue, surtout après tant d'engagement de vos personnels, ces dernières années.

Donner du sens, c'est mettre en œuvre une police de paix publique, tant pour ses personnels qui subissent depuis trop longtemps une police paupérisée et négligée, que pour la population, qui est plus que jamais en attente d'un service public rénové. En la construisant, nous saurons d'autant mieux œuvrer dans les autres missions qui nous incombent : l'ordre public, le judiciaire, le renseignement, la protection des frontières, etc. Mais le véritable enjeu des prochaines années, c'est bel et bien celui de la paix publique.

Monsieur le Ministre, mesdames et messieurs, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute difficilement pour nous. Un collègue a été lâchement tué à Bron en action de police. Trois d'entre nous ont mis fin à leurs jours. De nombreux autres ont été blessés en service. Et surtout, nous sommes plus que jamais attaqués, salis, parfois conspués, alors que nous avons tenu bon, que nous avons contribué à sauver la République lorsqu'elle était attaquée et en danger lors de ces trop nombreux samedis. Nous étions en première ligne et nous sommes le dernier rempart. Nous saurons faire face, évidemment, mais nos attentes sont grandes : vous les connaissez désormais.

Nous vous remettons ce jour nos propositions pour la police nationale. Elles n'ont qu'un but, améliorer l'institution, la moderniser et la faire avancer dans la bonne direction. Nous sommes aujourd'hui le 22, chiffre au combien symbolique pour la police ! Sans faire de numérologie, nous vous soumettons 17 propositions, en écho au "17 police-secours". La police n'appelle pas encore au secours, car elle en est elle-même chargée, ce que beaucoup oublie sciemment de rappeler pour mieux salir.

Ne vous méprenez pas monsieur le Ministre : ce n'est pas un appel au secours. C'est un appel de confiance, un appel d'urgence.

Nous vous remercions.



POLICE



UN LIVRE BLANC, POUR QUOI FAIRE ?

"L'exercice du livre blanc «à la française» est souvent balisé, et parfois très convenu. Une commission est constituée ; des professionnels et experts, issus du champ ou considérés comme observateurs extérieurs sont rassemblés ; des textes et des propositions émergent. À ce moment précis, une équipe de rédacteurs intervient et tente de lisser les divergences liées aux propositions perturbantes, minoritaires ou décalées, et d'adapter les différentes préconisations avec les politiques déjà mises en œuvre. Pourtant, un livre blanc ne doit pas être un produit à usage rétrospectif visant à valider le passé sans prendre en considération ce qui a évolué ou ce qui va survenir. L'objectif ne doit pas viser à gommer tout débat ou toute critique."

*Livre Blanc sur la Sécurité Publique
Avant-Propos, Alain Bauer et Michel Gaudin (2011)*

Ces quelques lignes issues du livre blanc sur la sécurité publique ont une résonance particulière à l'aube de la rédaction du livre blanc sur la sécurité intérieure. Elles résument parfaitement la situation et la difficulté qu'il y a à réunir des cadres de différentes directions, pour les faire réfléchir ensemble à l'avenir de la police.

Le livre blanc est un exercice délicat ; il se doit d'être le parfait équilibre entre des propositions innovantes et le respect d'un cadre fixé par le pouvoir politique. Cet équilibre ne doit toutefois pas conduire à l'inhibition de peur de déplaire à sa direction d'emploi ou éventuellement à son ministère. Il s'agit avant tout d'un document de travail, visant à donner les outils au législateur pour adapter l'organisation des forces de sécurité intérieure. Les membres des groupes de travail doivent seulement s'interroger sur la manière dont la police doit inscrire son action au sein du service public, avec ses outils, ses finalités et ses valeurs.

Comme le soulignaient Alain Bauer et le préfet Michel Gaudin, l'exercice du livre blanc à la française est très convenu. Sur les vingt dernières années, six livres blancs peuvent être recensés, qu'ils concernent directement ou indirectement la police :

- Livre blanc du gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme (2006).
- Vers une plus grande efficacité du service public de sécurité au quotidien, groupe de réflexion sur la sécurité au quotidien présidé par Michel Gaudin (2007).
- Défense et sécurité nationale : le livre blanc (2008).
- Livre blanc sur la sécurité publique (2011).
- Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (2013).
- Livre blanc sur l'aide aux victimes (2017).

Celui de 2011 sur la sécurité publique est le modèle qui se rapproche le plus (dans la temporalité et dans l'organisation) de celui qui s'écrit actuellement.



La méthode était la même, et le choix des participants était large. Pour la plupart des professionnels reconnus, issus des différentes directions actives de la police. Habile mélange d'acteurs de terrains (chefs de circonscription, chefs de service de PJ), de membres des états-majors, des directions voire des cabinets.

Malgré un prisme réduit (ne permettant pas de réfléchir pleinement aux éventuelles relations avec la police judiciaire, la police aux frontières), ce document recèle quelques réflexions inédites. Ainsi du recours à la vidéo-protection, à la PTS de masse, qui sont autant d'outils utilisés de nos jours régulièrement. Quelques intuitions étaient bonnes et résonnent encore actuellement : revaloriser la mission de service public en reconnaissant sa spécificité, renforcer les accueils et la formation des agents, s'appuyer sur les nouvelles technologies et recourir à des procédés dématérialisés dans le traitement de la procédure pénale.

Toutefois, le spectre réduit du champ de la réflexion (limité à la sécurité publique) ne permettait pas de "révolutionner la police". Les autres propositions majeures tournaient autour de dispositifs connus et datés : ainsi de la nécessité de travailler sur le ressenti des victimes (enquête de victimation, recours à l'ONDRP¹) ou au partenariat via des dispositifs très connus (CLSPD², GLTD³...). Or, quelques années plus tard, l'absence de revue des politiques de sécurité publique a conduit à un empilement de structures qui résonnent, parfois, comme des coquilles vides (CLSPD², CSPDA⁴, GLTD³, ZSP⁵, ESR⁶ et désormais QRR⁷).

La réforme de la sécurité publique est surtout vue sous le prisme de la rationalisation et de la réduction d'effectifs (création de patrouilles à deux

fonctionnaires, diminution de 15 à 20 % du nombre de compagnies de CRS...). Ce sont les synergies qui sont recherchées, voire les transferts de compétences entre police et gendarmerie. Aucun questionnement n'apparaît sur l'organisation de la police en elle-même en dehors de ce champ budgétairement contraint. En dehors de l'organisation territoriale de la police et de la gendarmerie, point de réflexion sur les autres directions et les relations entretenues avec la sécurité publique.

Si les préconisations d'un livre blanc ne font que refléter les préoccupations d'une période, force est de constater que les événements des huit dernières années ont balayé en partie le produit de cette réflexion collégiale. Loin de constituer une critique, ce constat doit aiguiller la rédaction du futur livre blanc : quelle empreinte doit-il laisser ? Quelle ambition veut-on lui donner ? Si l'ambition qui préexiste à sa rédaction est limitée, son impact le sera également.

La police ne peut plus se réformer exclusivement au travers de la mutualisation ou de la rationalisation. Il faut trouver d'autres schémas, d'autres modes de pensée, quitte à sortir du cadre. La RGPP (révision générale des politiques publiques) conjuguée à l'éclosion de services toujours plus spécialisés ont précipité une grande partie de la police au pied du mur. La pénurie d'effectifs qualifiés (OPJ notamment), la pénurie d'officiers, la désaffection de certains métiers, l'incapacité chronique à exercer correctement certaines de nos missions doivent nous interroger collectivement sur la pertinence du maintien de notre modèle actuel.

Certains métiers n'attirent plus, à tous niveaux de la chaîne hiérarchique. Il en est ainsi du judiciaire au sein des commissariats. L'accumulation des procédures, l'utilisation de logiciel de procédures nécessitant des retraitements fastidieux font perdre de vue l'essence de ce métier : la résolution d'une enquête, l'aide à une victime. Aujourd'hui, les chefs de service en charge du "petit judiciaire" gèrent des stocks, des flux de dossiers. Les procéduriers tentent de leur côté de faire le tri entre le flux des "vaines recherches" et les quelques dossiers sur lequel un travail d'enquête peut être réalisé. Cette désaffection ne touche malheureusement pas que les commissariats. Par manque de candidatures, la police judiciaire se retrouve dans l'obligation de recruter des OPJ sans expérience, voire des APJ sortis d'école. L'OPJ devient désormais une espèce en voie de disparition, et l'obtention de ce sésame offre à son détenteur des possibilités de carrière et de progressions qui n'existaient pas auparavant. La gestion de la pénurie atteint dans le judiciaire un seuil critique.

De même, les disparités entre les différents services de la police ont atteint un point difficilement acceptable. Comment expliquer que des chefs de service soient confrontés à des situations aussi différentes? Que l'un dispose d'un budget propre, de véhicules neufs et que l'autre doive batailler pendant des mois pour réparer une fuite d'eau, avoir des casques de vélo ou faire le siège d'un antique garage administratif pour récupérer un véhicule de plus de 100 000 kilomètres ?

Que l'on se comprenne bien. Le constat de la paupérisation d'une partie de la police ne doit pas conduire à aligner l'ensemble des autres directions sur ce modèle. Comme l'avait énoncé Célestin Hennion sur un autre sujet, "L'intérêt bien compris d'une démocratie commande d'élever le niveau de la police et non de l'abaisser".

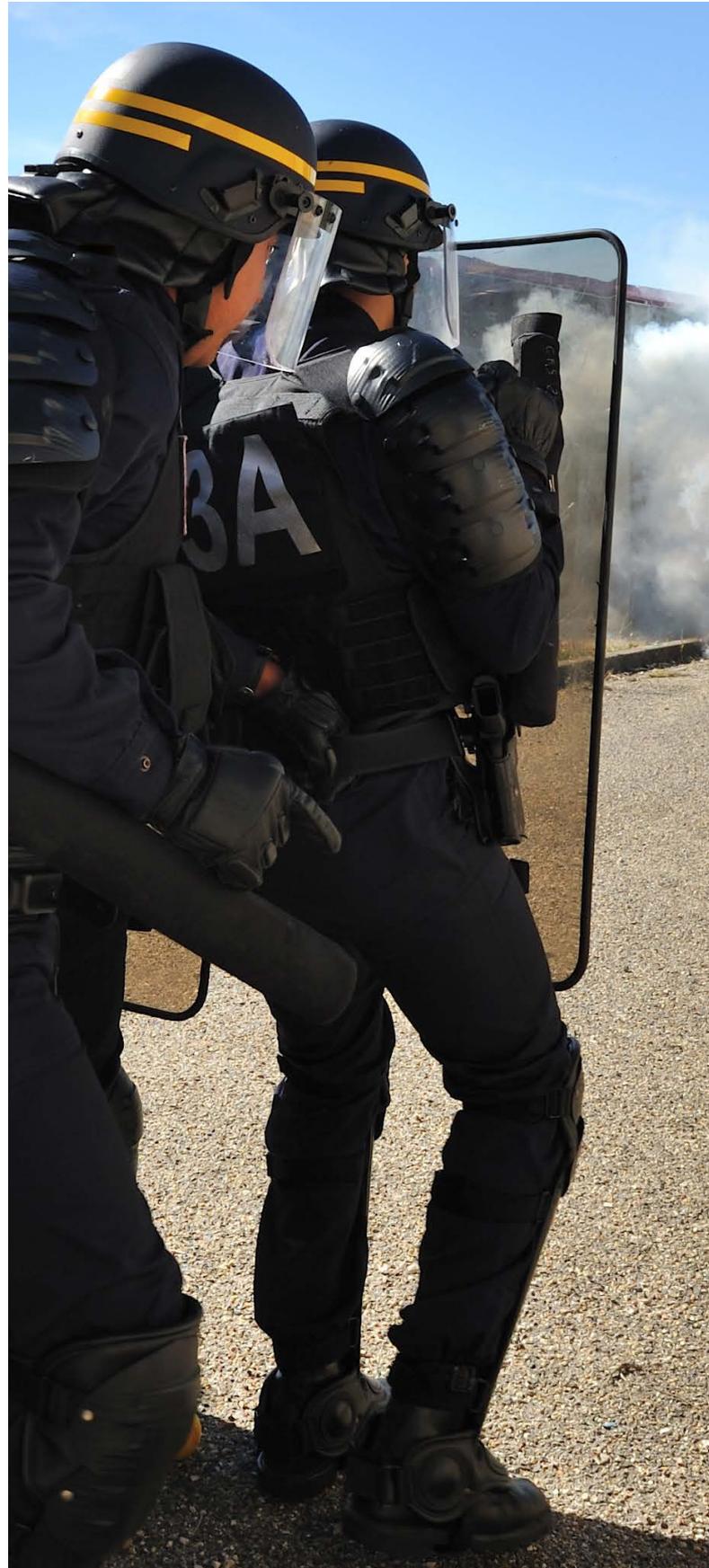
La police se trouve actuellement dans une situation inédite; le constat lucide d'un modèle à bout de souffle est désormais partagé par tous. Deux possibilités s'offrent alors aux membres du corps de conception et de direction :

- continuer à raisonner en directions d'emploi et développer des préconisations peu contraignantes. En d'autres termes, maintenir l'organisation actuelle en l'amendant à la marge,
- profiter de l'opportunité offerte par le livre blanc pour oser une réflexion non partisane allant au-delà des clivages traditionnels.

Il s'agit ainsi d'oser la réflexion, de prendre le parti de définir la police des 25 prochaines années. L'organisation de la police est figée dans son principe général depuis 1969. Comment penser qu'une organisation issue des années 60 est encore adaptée à notre époque actuelle? Par le livre blanc, le pouvoir politique nous offre la possibilité d'exprimer nos idées. Saisissons-la. Nous ne pouvons pas nous plaindre des errements de l'administration et ne pas prendre pleinement part à la possibilité de changement qui nous est offerte.

Soyons audacieux; pensons la police de demain, celle qui donnera les moyens à ses chefs de service d'être les pleins acteurs de la sécurité intérieure. Faisons-le sans peur de déplaire ou de froisser ; ce n'est pas la police

qui fait la loi, mais le législateur. Les professionnels de la sécurité que nous sommes ont pour eux la connaissance de l'institution et des hommes et des femmes qui la composent. Ils sont les meilleurs experts de leurs quotidiens : faisons leur confiance et écoutons leurs idées.



1 Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP)
 2 Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)
 3 Groupe de traitement local de la délinquance (GLTD)
 4 Conseil de sécurité et de prévention de la délinquance (CSPDA)
 5 Zone de sécurité prioritaire (ZSP)
 6 Expérimentation de sécurisation renforcée (ESR)
 7 Quartier de reconquête républicaine (QRR)

QUEL COMMISSARIAT DANS LE FUTUR ?

La sécurité intérieure n'est pas connue comme étant une thématique naturellement compatible avec le « temps long », le ministère de l'Intérieur aime à se qualifier lui-même de « ministère de l'urgence » et, de fait, la charge quotidienne qui pèse sur l'ensemble des forces qui le composent donne souvent le sentiment que l'adaptation face aux événements est une vertu cardinale. Récemment un responsable politique résumait sa pensée stratégique, en répondant à la question sur ce qu'il faudrait faire à l'avenir en matière de sécurité, par un « il faut de la poigne » en égrenant la liste des ministres qui, selon lui, avaient marqué leur passage place Beauvau de cette empreinte distinctive. Certes, il faut du caractère pour tenir le poste, mais il est plus que temps de mobiliser d'autres capacités pour transformer la sécurité de notre pays.

C'est un truisme que de dire aujourd'hui que la police va mal et cherche un sens à son action. Les origines de cette situation dépassent le cadre du fonctionnement de l'institution pour adresser plus largement la question d'un modèle de société démocratique qui évolue. Le débat sur les heures supplémentaires, sur l'état des commissariats ou encore des véhicules de police masque celui plus fondamental du cadre dans lequel s'établit désormais la relation entre les citoyens et les forces de l'ordre, de l'organisation de cette mission de service public et du sens et la valorisation de son exercice pour celles et ceux qui ont décidé d'en faire leur métier. La sécurité est une préoccupation centrale des Français, malgré quelques évolutions dans les sondages et selon les périodes. Nul n'ignore qu'elle reste la condition préalable au bon déroulement du reste d'une politique gouvernementale.

S'interroger sur la place et les missions du commissariat de demain c'est se questionner sur la place du policier dans la ville. L'image de celui-ci comme un pilier de l'action de l'État en matière de sécurité est-elle toujours la bonne ? Que faire dans ces lieux qui faute de moyens suffisants concourent à l'image d'un abandon ressenti par celles et ceux qui y travaillent mais aussi et en premier lieu par les citoyens qui y résident ?

Répondre aux attentes du public et de la police.

S'inspirer de ce qui se passe dans la société apparaît de plus en plus nécessaire pour penser la sécurité locale de demain. Tout d'abord évaluer les besoins et les attentes. Souhaite-t-on la persistance d'un modèle où s'applique tant bien que mal le respect des principes d'égalité d'accès aux services publics par-delà la diversité des territoires, d'égalité vis-à-vis des droits des citoyens ou faut-il évoluer vers un modèle où le financement et la gouvernance laissent se créer de plus fortes disparités et génèrent de fait une sécurité locale à plusieurs vitesses ?

Evaluer les besoins aussi en fonction de la réalité de la menace et des risques, la connaissance de ceux-ci repose sur une analyse partagée des informations et données (violences urbaines, communautarisme, économie souterraine, terrorisme, violences, incivilités...) a-t-on vraiment été au bout de ce qui pouvait être fait en la matière ? A l'heure de l'arrivée des villes intelligentes (smart cities) où l'hyper connexion sur des réseaux très hauts débits sera considérée comme la règle, il est indispensable de savoir sur quelles informations s'appuyer pour penser et anticiper les conditions d'exercice de la sécurité territoriale.

Un commissariat qui reflète l'évolution vers un éclatement de l'espace de travail.

La transformation numérique a relativement peu changé la vie des usagers quand ils s'adressent à un service de police. Un service d'accueil, une file d'attente pour la prise de plainte et des prises de rendez-vous pour le reste. Tout cela n'a pas connu de transformation majeure en dehors de l'arrivée de quelques téléservices et d'un allègement de processus sur quelques démarches. La brigade numérique, « tchat » en ligne lancé par la gendarmerie nationale est, en ce sens, initiatrice d'évolutions qu'il faudra adopter en zone police et étendre à de nouvelles fonctionnalités: la prise de plainte à distance envisagée avec le projet « cyber » Thesee, d'abord réservé à certaines formes d'escroqueries, est le prélude à une vraie transformation de la déclaration en ligne pour des faits qui ne nécessitent pas de présence en « face à face » avec un policier.

Le travail de chez soi (télétravail) apparaît aujourd'hui un élément de motivation essentiel pour attirer les nouvelles générations, cela implique une bonne réflexion en amont sur la part du travail réalisable en dehors des murs du commissariat.

Attirer les nouveaux talents policiers, c'est aujourd'hui s'obliger à intégrer l'action de la police dans la dynamique d'une transformation du rapport au travail. C'est donner aux personnels enquêteurs des outils sécurisés qui soient similaires à un bureau mobile (pc portable ou smartphone) et leur permettre de gagner en latitude sur la manière d'organiser leur activité. Cette vision impose naturellement une transformation en profondeur du management et de la relation de confiance.

Un autre élément dimensionnant est de passer d'une logique de service public, sur lequel on rogne toujours un peu plus, à une logique d'offre de sécurité où l'État n'incarnera plus seul l'idée qu'il est en mesure de tout faire.

Le commissariat urbain sera connecté plus encore qu'hier, au reste de la ville. Il faut étudier en amont

les moyens, les informations de sécurité qui doivent être partagées avec d'autres, en particulier les acteurs privés. Il faut dépasser le cadre partenarial préexistant qui considérait comme suffisant l'échange de quelques données et synthèses, le rebouclage téléphonique ou radio entre la mairie et le commissariat pour gérer les événements du quotidien... Tout cela a vécu, il faut aller de l'avant ! L'heure est à l'analyse partagée, au croisement des données, avec toutes les implications juridiques que cela suppose, tant notre pays est ambigu sur ce point quand l'opinion publique, le régulateur ou encore les élus semblent refuser aux services publics ce qu'ils tolèrent sans véritable contrôle à des entreprises multinationales étrangères.

Les enjeux de transformation de l'espace de travail sont considérables, il s'agit de repenser la relation des personnels entre eux, des personnels avec les usagers pour la partie recevant du public et bien entendu de penser aussi les conditions d'accueil d'une partie de la population qui ne vient pas toujours dans les locaux de son plein gré (conditions de rétention, de gardes à vue, d'audition).

Dans les sociétés où s'est opérée une transformation du lieu de travail, c'est en général l'environnement de travail qui a été repensé. Certes l'utilisation de technologies modernes est essentielle pour repenser le « parcours usagers ». C'est souvent l'occasion de repenser à de nouveaux concepts, à de nouvelles façons de travailler ensemble, en cela ce type de projet apparaît comme une véritable opportunité pour relancer une organisation qui se cherche.

Plusieurs initiatives ont connu des fortunes diverses par le passé, les plus anciens se souviennent de l'hôtel de police pilote de Reims dans les années 80. Plus près de nous, une expérimentation d'un commissariat du futur avait été lancée en 2005 dans les Yvelines à l'initiative conjointe d'un élu local et d'une grande société industrielle. Ce projet qui à l'origine visait à regrouper les acteurs de la sécurité publique, de la police municipale et des pompiers, avait rencontré des blocages juridiques liés pour l'essentiel à la difficulté d'expérimenter de façon satisfaisante sans passer par la lourdeur de la commande publique. Mais il imposait aussi de repenser l'organisation de la sécurité sur le plan local et d'imaginer autrement la répartition des tâches. La presse se faisait récemment l'écho d'une initiative qui marquerait la relance de ce projet avec en perspective une réalisation avant 2024... Quand on parle du temps long...



Depuis une vingtaine d'années les réformes juridiques ont considérablement transformé le fonctionnement des commissariats et en particulier le travail judiciaire (audition des gardés à vue filmée, présence de l'avocat, dispositions propres à certains type de victimes comme les mineurs...); la plupart de ces réformes n'ont pas connue de transposition dans les services qui fassent l'objet d'une étude d'ergonomie et surtout d'une évaluation régulière sur laquelle puisse s'appuyer une démarche d'amélioration.

Penser le cadre de travail c'est définir en amont l'objectif recherché : gain opérationnel, amélioration qualitative du service rendu ... on peut imaginer par exemple que l'enjeu pour un commissariat est de dégager du temps pour permettre une présence plus importante sur la voie publique, garantir une meilleure visibilité et améliorer l'image d'un service au plus près des citoyens.

Dans ce cadre les outils de la mobilité et leur adaptation constituent un enjeu déterminant. Ainsi des moyens mobiles repensés, des équipements pleinement optimisés pour accroître l'efficacité du service rendu sur le terrain sont essentiels à la vie du policier hors les murs du commissariat. Nouveaux moyens de communication radio sécurisés, banalisation de la visioconférence, de la signature électronique, indexation des flux vidéo dans les différents processus métiers permettant d'accroître la connaissance et la réactivité du policier sur le terrain, interactions fortes entre des centres de gestion de l'urgence modernes et optimisés et les équipes, souvent pluridisciplinaires engagées sur le terrain... ces enjeux sont évidemment au cœur des réflexions présentes, passées et espérons-le futures.

L'accueil dans les services publics et dans les services de police a, de tout temps, fait l'objet de réflexions qui ont parfois amené à la mise en place de plan d'actions plus ou moins bien suivis dans le temps. Une charte d'accueil définit le cadre de réception du public et des victimes dans les services de police et de gendarmerie, depuis 2016. Il n'est pas envisageable de transformer l'image de l'institution et encore moins le rapport au citoyen qui est en attente d'une réponse adaptée à son besoin de sécurité, sans poser clairement les bases d'une réflexion sur la place des personnels en charge de cette mission, sur le cadre d'emploi de ces personnels et d'assurer un contrôle régulier de sa bonne exécution (par des audits, par des sondages, par la remise de récompenses pour les meilleurs...). Cette réflexion d'ensemble sur l'accueil devrait procéder également à une évaluation des multiples expérimentations

d'externalisations menées en différents points du territoire.

Repenser les services de demain c'est nécessairement tenir compte de la transformation des usages de la société comme le fait que près de 98 % des 18-24 ans disposent désormais d'un smartphone. Comment ne pas exploiter par des outils mieux adaptés cette formidable opportunité ? La déclaration à distance, par un usage volontaire d'une voire plusieurs biométries, peut permettre, par un simple appel d'authentifier le déclarant ; l'envoi de formulaires en ligne pour compléter une déclaration initiale... les idées ne manqueront pas si le cadre expérimental permet d'imaginer autrement l'intégration des technologies dans la gestion quotidienne de la sécurité. Un des enjeux clefs de la réussite de cette transformation numérique tient dans la qualité de la formation qui est faite aux utilisateurs. Formations initiale et continue doivent résolument basculer dans la connaissance des outils numériques et dans une solide connaissance des usages hors les murs des services de police et de gendarmerie (connaissance de la cybersécurité, de la transformation digitale dans le secteur public ou privé...)

Comment y arriver ?

L'annonce récente du lancement d'un nouveau livre blanc sur la sécurité intérieure constitue un nouvel espoir de voir enfin le besoin, non seulement de modernisation, mais également de transformation profonde de l'organisation du travail et des rapports internes ou externes, trouver une réponse et la perspective d'une mise en place d'un plan ambitieux.

L'année 2020 s'annonce comme celles qui l'ont précédées, positive sur le plan global à en juger par le communiqué du site du ministère de l'Intérieur (le budget du ministère, à périmètre constant, est en hausse de plus de 10 % sur la période 2017-2020 : + 3 % en 2018, + 3,42 % en 2019 et + 4 % prévus pour 2020. Ce projet de loi de finances confirme l'ambition du gouvernement de restaurer le potentiel humain des forces de sécurité).

L'analyse plus en détail de ces crédits montre en réalité que le poids de l'héritage des mesures catégorielles accordées et le rattrapage d'un certain nombre de dispositions ayant pris du retard (comme l'ASA ou les heures supplémentaires) ne laissent plus guère de place à une augmentation réelle des moyens consacrés à la modernisation et à la transformation évoquée ci-avant. On peut estimer qu'en réalité les crédits de fonctionnement et d'investissement (désolé

pour les « puristes budgétaires » mais ce terme a le mérite d'être plus clair au lecteur) baissent année après année. L'année 2020 verra en réalité ces crédits baisser et creuser un écart grandissant entre la part consacrée aux traitements et pensions et la part consacrée à la vie quotidienne dans les services.

Quelle organisation peut raisonnablement s'imaginer un futur viable avec des crédits d'investissements inférieurs à 3 ou 4 % ? Quelle organisation peut affronter les défis qui se posent à elle sans une véritable stratégie ? Avec qui et comment pouvoir relever le défi de la sécurité tel qu'il se présente dans les 10 ou 15 années à venir ?

Cette absence de vision et de perspectives constitue un des principaux obstacles à relever. Il est aussi au cœur des interrogations de nombreux policiers qui cherchent à comprendre le sens de leur action individuelle. Donner du sens est essentiel, c'est la mission première d'un responsable.

Il est trop tôt pour dire si les prochaines conclusions du livre blanc en cours se traduiront par le lancement d'une loi de programmation de la sécurité intérieure qui établira pour les 5 années à venir les lignes d'investissement, de désinvestissement, de transformation des organisations (fermetures de sites, mutualisation de moyens...) d'innovation ou encore de recherche.

On ne peut que l'espérer car l'analyse des 40 dernières années fait ressortir que, si l'on excepte la réforme, encore récente, du renseignement, ce type de démarche n'est réellement survenu que 2 fois (en 1984 et 2002 sous la direction des ministres Pierre Joxe et Nicolas Sarkozy que l'on ne peut pas soupçonner d'être du même bord politique, ce n'est donc pas le cœur du sujet !). Il est essentiel que le cap de ce livre blanc soit établi lors de son élaboration en relation étroite avec les services financiers de la DEPAFI et de Bercy.

S'agissant de la sécurité intérieure, il faut absolument sortir d'une vision budgétaire faite d'arbitrages catégoriels, de mini plans et autres allocations sporadiques de moyens (le plus souvent de protection) motivés par la survenance d'un événement lié au terrorisme ou aux violences faites contre les policiers et à la réaction qu'il suscite.

L'enjeu d'une loi de programmation récurrente est essentiel. Il n'en faut pas une, mais une tous les 5 ans et non reliée au calendrier électoral, comme le sont les lois de programmation militaires.

La sécurité est un secteur économique en forte croissance, si l'on excepte le marché des entreprises de sécurité privée (marché de ressources humaines plutôt sur la stagnation depuis quelques années). Les perspectives qu'offrent l'organisation de grands événements avec comme point d'orgue l'organisation des JO 2024 doit permettre à toute une région parisienne et à ses quartiers les plus démunis de porter haut les valeurs d'un pays qui, à la différence d'autres zones dans le monde, ne décline pas de manière simpliste l'équilibre entre liberté et sécurité et qui fait de l'égalité des chances une valeur structurante de son pacte social. La police est au cœur de ces enjeux et l'image qui sera donnée de ses services, de l'accueil de



millions de touristes et de la façon dont leur sécurité est assurée sera déterminant pour la réussite globale de cet évènement.

Pour cet enjeu comme pour la réussite d'un projet ambitieux pour la sécurité intérieure, il faut se doter de toutes les chances et nous en avons, pour réussir.

Penser la sécurité en associant la justice. Beaucoup de plans, livres blancs et autres projets se sont souvent par le passé déclinés à l'échelle d'un ministère. La sécurité ne peut rien à elle seule sans la justice. L'INHESJ était à ce jour la seule institution missionnée pour penser conjointement cette évolution. Si faute de moyens suffisants et d'un portage volontariste par ses ministères de tutelle, tout n'a pas été parfait, l'annonce de la fermeture « ex abrupto » de cet établissement en dit long sur le niveau de maturité de la réflexion en la matière.

L'éducation et la sécurité apprises à l'école sont également à intégrer dans une démarche refondatrice. Penser la sécurité en redonnant des marges de manœuvre aux échelons locaux. Pour tisser des partenariats, pour partager de l'information, pour innover... dans le respect du droit et avec l'accompagnement volontariste de l'administration centrale. Faire en sorte que le respect des principes d'égalité se décline à l'aune des spécificités propres à chaque région, en termes de financement des projets (ce qui est déjà en partie le cas notamment dans l'immobilier) mais aussi en matière de recrutement, de déclinaison opérationnelle sur certains types de mission... Mettre le citoyen au centre de la réflexion pour lui délivrer le meilleur service possible.

Faire de la sécurité un enjeu de société mais aussi un enjeu de croissance économique. Longtemps et même encore toujours, dans l'esprit d'un grand nombre de décideurs, la sécurité n'est qu'un moyen au service du reste d'une politique. Elle est vécue comme un centre de coût et pas comme un élément moteur de la croissance et du développement au même titre que la recherche, l'innovation ou plus récemment la responsabilité sociale (avec la RSE).

En dehors de la masse salariale des fonctionnaires et militaires, l'investissement dans la sécurité en France repose à 95% au moins sur l'effort de sécurité privé des entreprises et des particuliers. Il faut tirer parti de ce constat pour établir de nouveaux modes d'intervention, de nouvelles offres de sécurité locale et faire en sorte que le citoyen soit à même de trouver une solution optimale à ces problèmes. Si la réponse à une victime est « voyez avec votre assurance », pourquoi



ne pas intégrer ce type d'expertise dans la démarche à l'échelon local ? Si l'entreprise ne sait pas quoi faire après une cyber attaque, pourquoi ne pas l'orienter vers des partenaires du service local qui s'appuyant sur un dispositif peu connu, cybermalveillance.gouv.fr, orientera la victime vers des partenaires locaux de confiance... ?

Décloisonner et apporter toute l'offre de sécurité nécessaire, c'est à ce prix que l'État restera au centre du débat sur la sécurité... car c'est impératif pour le respect de nos valeurs républicaines. C'est sa place et il doit l'occuper pleinement.

A la question « quel commissariat pour demain ? », c'est toute la question du pilotage et la gestion de la sécurité intérieure qui est posée. Au-delà des besoins urgents de rénovation immobilière, c'est repenser la sécurité avec comme mot d'ordre « citoyen first ! » le citoyen usager mais aussi le citoyen policier. Servir la population en étant juste et droit sur les principes et les modes d'interventions, parce que bien formés en amont à des missions précises, c'est aussi servir les policiers dans leur mission quotidienne, dans l'image qu'ils ont de leur métier, de leur sécurité physique ou juridique.

Lors d'un colloque organisé par la DCSP il y a un peu plus d'un an à l'occasion des 25 ans de cette belle direction, l'historien de la police Jean-Marc Berlière a rappelé cette citation d'un policier devenu préfet de police avant la 1ère guerre mondiale, malheureusement peu connu, dont la carrière et l'engagement ont tracé, entre autres, pour des décennies l'histoire de la police judiciaire : Célestin Hennion, qui rappelait que « l'intérêt bien compris d'une démocratie consiste à élever le niveau de la police, et non à l'abaisser ».

RETRAITE STRATÉGIQUE

DES 19 ET 20 NOVEMBRE 2019 À PARIS

*L'équipe des secrétaires nationaux
du SCPN s'étoffe.*



De gauche à droite, au fond :

- Pierrick Agostini, secrétaire général adjoint du SCPN, commissaire de police
- Alain Chastrusse, Préfecture de Police de Paris, commissaire de police
- Diane Le Cottier, Préfecture de Police de Paris, commissaire de police
- Rachel Costard, DCRFPN, commissaire divisionnaire
- Thomas Jule, IGPN Lille, commissaire de police
- Christophe Gradel, Préfecture de Police de Paris, commissaire de police
- David le Bars, secrétaire général du SCPN, commissaire divisionnaire

Au 1er rang :

- Lénéaig Le Bail, DCPJ, commissaire de police
- Anouck Fourmigue, Préfecture de Police de Paris, commissaire divisionnaire
- Pierre Freyssengeas, Préfecture de Police de Paris, commissaire de police
- Amandine Matricon, SCPTS, commissaire divisionnaire
- Hanane Bakioui, IGPN Nice, commissaire de police
- Jérémie Dumont, DCPJ Rouen, commissaire de police
- Marianne Charret Lassagne, DDSP Lyon, commissaire divisionnaire

Sur la photo, manque : Thierry Sabot (RAID, commissaire divisionnaire) et Fabrice Navarro (DDSP Amiens, commissaire de police).

AGENDA DU SCPN

JANVIER

- 07 Vœux aux forces de sécurité
- 09 Vœux de l'UNSA
- Vœux aux personnels de l'administration centrale par le MI
- 14 Réunion sur la nomenclature
- 15 Réunion préparatoire à la CAPN avec le DMGCP
- 16 Bureau national sur le maintien de l'ordre
- 17 Réunion préparatoire à la CAPN avec le DCPAF
- 18 Rendez-vous avec le MI, à sa demande
- 22 Réunion avec la DCPJ sur la nomenclature
- Réunion avec la DCSP sur la nomenclature
- 24 Réunion préparatoire à la CAPN avec la DCPJ
- 25 Cérémonie des vœux de M. Pechenard
- 28 Conseil fédéral de la FASMI
- 29 Réunion avec M. Delpuech, préfet de police de Paris
- 31 Réunion préparatoire à la CAPN avec la DGPN
- Réunion d'informations sur la politique de prévention des suicides à la PP

FÉVRIER

- 04 Réunion préparatoire à la CAPN avec M. Peyrel, DRH de la PP
- 05 Réunion avec le DGPN
- 06 Présentation de l'avancement du programme de mobilisation
- 08 Journée d'information sur la prévention du suicide pour 2019
- 11 Rencontre avec M. Salanova, nouveau DCSP
- 13 Réunion à la DCPAF sur la nouvelle organisation de la direction
- 14 CAPN de mutations du CCD
- 19 Réunion à l'IGA
- Réunion à l'IGPN
- 20 Réunion à la DCI
- 21 Réunion à la DGPN sur les postes en sortie d'école
- 22 Réunion d'information sur le marché de l'habillement

MARS

- 06 Réunion avec M. Dupuch sur la mutualisation des commissariats de la PP
- 07 Présentation des postes à la promotion 69 de l'ENSP St-Cyr-au-Mont-d'Or
- 11 Retraite stratégique du SCPN
- 14 Réunion préparatoire à la CAPN d'avancement GRAF avec le DMGCP
- 15 CA de l'ENSP
- 18 Conseil fédéral de la FASMI
- 19 Installation du CHSCTRPN
- Déplacement à la DGSI - Elections des délégués SCPN
- 21 Conseil de discipline
- Réunion sur l'ASA et la fidélisation
- Réunion sur la mise en œuvre de la stratégie du maintien de l'ordre avec le MI
- 22 Réunion à la DCPAF sur la modernisation des structures
- 25 Réunion sur les formations partagées
- 26 Réunion préparatoire au CTSCRPN
- Réunion avec le préfet de police de Paris
- 27 Réunion sur les retraites
- 28 Déplacement à la PAF de Roissy
- 29 Cérémonie de baptême de la 69ème promotion à l'ENSP

AVRIL

- 01 Réunion sur l'APORTT
- Réunion préparatoire à la CAPN d'avancement GRAF avec M. Sartre, préfet SGAMI IDF
- 02 Congrès de l'UNSA à Rennes
- Réunion DGPN sur les cycles de travail
- 03 Bureau national du SCPN
- 08 Réunion de l'intersyndicale sur les retraites
- Réunion sur la restitution des horaires variables par l'IGPN à la DGPN
- 10 Réunion préparatoire à la CAPN avec la DGPN
- 11 Réunion préparatoire au CTRPN
- 12 Visite de l'hôpital des gardiens de la paix
- 15 Réunion avec M. Laurent NUÑEZ
- 16 Réunion au DMGCP avec la DRH PP relative à la révision des notations
- 17 Réunion au DMGCP sur la nomenclature
- 18 Réunion préparatoire au CTM
- 19 CTRPN
- CAPN d'avancement
- 24 CHSCTRPN
- 25 CTM

AGENDA DU SCPN

MAI

- 02 Réunion sur l'APORTT
- 06 Réunion sur la thématique des suicides dans la police nationale
- 07 Réunion avec le docteur Foulon au sujet des RPS dans le corps des CCD
- 09 Réunion à la DSGI
- 13 Déplacement à la Réunion
- 14 Réunion préparatoire à la CAPN à la DCPJ
- 15 Réunion préparatoire CTM
Réunion PNIJ au ministère de la Justice
Réunion de suivi du protocole diversité
Commission IRP
- 16 Réunion préparatoire à la CAPN à la DCSP
- 17 Réunion préparatoire à la CAPN à la DRH/PP
- 20 Réunion sur la fusion des 4 premiers arrondissements de Paris
Réunion préparatoire à la CAPN au DMGCP
Cérémonie de Départ de M. Sartre, Préfet SGAMI IDF
- 21 CTM
Réunion préparatoire à la CAPN au DMGCP
- 22 Cérémonie de remise de médailles d'acte de courage et de dévouement à la PP
- 23 Cellule de veille à la DCRFPN
- 24 Déplacement à l'ENSP de St Cyr au Mont d'Or
- 27 CAPN d'avancements à l'échelon spécial du GRAF

JUIN

- 03 Présentation des expérimentations des DPN
- 04 Réunion préparatoire au CTRPN
- 05 Réunion à l'IGA sur l'évolution de l'ENSP
Réunion préparatoire au G7 de Biarritz
- 06 Réunion préparatoire au CHS CT
- 11 Réunion DNUM
- 12 Réunion préparatoire à la CAPN avec la DGPN
Réunion bilatérale DNUM
- 13 Réunion syndicale du SCPN à la DCPJ et à la DCI
- 14 CTRPN
- 17 Déplacement du CHSCT à Prévessin et Gaillard
- 17 Conseil fédéral de la FASMI
- 20 Réunion préparatoire au CTSCRPN
CHSCTRPN
- 21 Réunion préparatoire au CTM
CAPN de mutations du CCD
- 24 CHSCT de la DCI
- 28 Cérémonie de sortie de la 69ème promotion à l'ENSP

JUILLET

- 01 Rendez-vous de courtoisie avec M. Charles Moreau, Préfet SGA à la PP
- 02 CTM
CAP de titularisations
- 03 Rendez-vous SCPN avec la maire de Paris
Réunion préparatoire au CTM
Réunion sur le sujet de la réforme des retraites
- 04 CTSCRPN
- 05 Installation du CHSCTSCRPN
- 09 Groupe de travail CHSCT
Réunion relative au projet de loi de transformation de la fonction publique
- 10 CTM
- 11 Réunion du groupe de travail CHSCT relative au projet de guide méthodologique de la délégation d'enquête
- 15 Rendez-vous avec Mme Martineau - DSPAP de la PP
- 16 Rendez-vous SCPN à la DCPAF
- 18 Rendez-vous SCPN à la DCI
- 25 Réunion de travail avec le DMGCP
- 29 Réunion à la sous-direction de la prévention sur l'état d'avancement du PMS

AOÛT

- 20 Cérémonie de la libération de Paris à la PP
- 22 Déplacement au G7 de Biarritz
- 27 Préparation au déplacement du CHSCT à Montpellier

AGENDA DU SCPN

SEPTEMBRE

- 02 Colloque DCI
- 04 Déplacement du CHSCT à Montpellier
Réunion d'organisation de la marche blanche
- 05 CTM
- 06 Cellule de veille au SDLP
- 09 Réunion intersyndicale sur les suicides
- 10 Réunion fédérale sur les suicides
- 11 Déplacement dans le 77
Réunion préparatoire au CTM
Réunion à la DGSJ
- 12 CHSCTRPN élargi
Réunion intersyndicale relative aux retraites
- 13 Rendez-vous RH - DCSP
Réunion intersyndicale relative aux retraites
- 16 Cellule de veille RPS à l'IGPN
- 18 Déplacement dans le 91
Réunion préparatoire à la CAPN à la DCPJ
Réunion préparatoire à la CAPN à la PP
- 19 Réunion préparatoire à la CAPN au DMGCP
Réunion de présentation du projet du livre blanc
- 20 Réunion préparatoire à la CAPN à la DGSJ
- 23 Rencontre avec M. Thiriez au sujet de l'avenir de l'ENSP
- 24 Réunion préparatoire CHSCTRPN
- 25 Rencontre avec la GMF au sujet du partenariat SCPN/GMF
- 26 Bureau national du SCPN
- 27 Réunion préparatoire à la manifestation unitaire
- 30 Réunion fédérale sur le livre blanc
Réunion avec le ministre de l'Intérieur

OCTOBRE

- 01 Commission de réforme
Conseil de discipline
CTRPN
- 02 Manifestation unitaire "Marche de la Colère"
- 03 CHSCTRPN
- 04 Réunion intersyndicale
Réunion préparatoire CHSCTRPN
- 07 Réunion préparatoire à la CAPN avec la DGPN
Réunion avec le préfet de police
- 08 Cérémonie d'hommage aux policiers à la PP
- 15 CTRPN
Réunion à la DRCPN
Visite de courtoisie auprès de Mme Mezin, DRH au secrétariat général du MI
- 16 Assemblée générale de l'AHFPN
CTSCRPN
Audition PLF 2020 à l'Assemblée nationale
- 17 Déplacement à Amiens
- 18 Rencontre des OS de la police nationale avec le MI
CAPN de mutations
- 23 Rendez-vous avec M. Babre - DRCPN
Commission PRE
- 24 Réunion FASMI avec Mme Epailard a/s du livre blanc
Réunion de présentation des insignes de grades de la police nationale
CHSCTRPN

NOVEMBRE

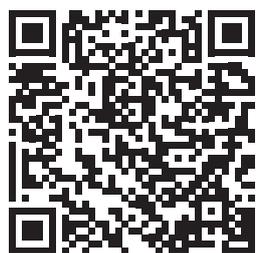
- 05 Audition de la FASMI au Sénat - PLF 2020 - missions sécurités
- 12 Réunion préparatoire à la CAPN avec la DCPJ
Réunion sur la charte de gestion et les fonctions importantes avec le DMGCP
- 13 Réunion - point d'étape sur la nouvelle main courante
Réunion préparatoire à la CAPN avec la DCPAF
- 14 Réunion préparatoire CHSCTRPN
Réunion préparatoire CTRPN
- 15 Réunion préparatoire à la CAPN à la DCSP
- 19 Retraite stratégique du SCPN sur le livre blanc
- 21 Déplacement dans le 93
CHSCTRPN
Réunion préparatoire à la CAPN avec le DMGCP
- 22 Réunion préparatoire à la CAPN avec la PP
Groupe de travail - présentation du transfert budgétaire aux SGAMI
- 25 CTRPN
- 26 Déplacement à Nice
- 28 Réunion syndicale à la DGSJ
- 29 Conseil d'administration de l'ENSP

DÉCEMBRE

- 03 Réunion préparatoire à la CAPN avec la PP
- 04 Réunion au sujet des règles de gestion
- 06 Audition à la Cour des comptes
- 09 Réunion RETEX sur le G7 de Biarritz
- 10 Réunion préparatoire à la CAPN avec la DGPN
- 11 Déplacement à Biarritz
- 12 CHSCTSCRPN
- 16 CAP d'avancement du CCD
- 17 CTSCRPN
- 19 CTM
Rendez-vous avec Mme Martineau - DSPAP de la PP

LE SCPN DANS LES MÉDIAS

Pour visionner les émissions, flashez le QR Code correspondant avec votre téléphone ou votre tablette, vous pouvez également les retrouver sur www.le-scpn.fr



08 OCTOBRE 2019

Emission :
Bourdin Direct
Médias / Présentation :
RMC - BFM / J.-J. Bourdin

Sujet :
Témoign RMC : David Le Bars



13 NOVEMBRE 2019

Emission :
Le Grand Oral
Médias / Présentation :
RMC

Sujet :
Le Grand Oral de David Le Bars



14 JANVIER 2020

Emission :
C à Vous
Médias / Présentation :
France 5 / Elisabeth Lemoine

Sujet :
S11 : Invités : David Dufresne, David Le Bars et Vincent Meylan



14 JANVIER 2020

Emission :
L'invité de RTL Soir
Médias / Présentation :
RTL / Thomas Sotto

Sujet :
Violences policières : Face à une crise des policiers "craquent".

LU POUR VOUS

Notre sélection littéraire

FRÉDÉRIC
PÉCHENARD

LETTRE À UN JEUNE FLIC



Frédéric Péchenard

Est un commissaire divisionnaire de police, haut fonctionnaire et homme politique français membre du parti Les Républicains. Commissaire de police de formation, il a par la suite été élevé au grade de commissaire divisionnaire, et nommé à titre fonctionnel contrôleur

général puis directeur des services actifs de la police nationale. Il est nommé préfet hors cadre et placé à la tête de la direction générale de la police nationale du 11 juin 2007 au 31 mai 2012, date à laquelle il a été nommé délégué interministériel à la sécurité routière.

Lettre à un jeune flic

La police va mal, malmenée pendant la crise des gilets jaunes, accablée par le manque de moyens, le surmenage et les suicides. L'ex-directeur de la police nationale, Frédéric Péchenard fait le point sur sa passion pour ce métier et les mesures à prendre d'urgence. Pourquoi devenir flic ? Vocation, fierté de servir son pays, d'être au cœur de l'action ? Sens du devoir, engagement, capacité à supporter le stress et la violence... L'ex-DGPN puise ici dans son expérience pour donner ses conseils à la jeune génération. Dans ce passage de témoin inédit, il les aide à se préparer aux réalités du métier et à tous ses nouveaux défis. Inquiet pour une corporation critiquée sur le terrain autant que sur les réseaux sociaux, cette personnalité incontournable, livre également son avis sur l'évolution et la modernisation nécessaire de la police. Une prise directe avec les enjeux majeurs des flics de demain.

Édition : Tallandier

Frédéric Ploquin

C'ÉTAIT LA PJ



1960-1990
LE TEMPS BÉNI DES FLICS
fayard

Frédéric Ploquin

Frédéric Ploquin est grand reporter à Marianne. Il est l'auteur avec Jacques Derogy de "Ils ont tué Ben Barka" mais aussi d'une affaire sous François Mitterrand (2001), de Trafic de drogue, trafic d'Etat, de Carnets intimes de la DST, (2002 et 2003, cosignés avec Eric Merlen), de La Colonie du Docteur Schaefer, cosigné avec Maria Poblete.

Les Protectors

Ce livre explore un monde disparu, celui des grands voyous que pourchassaient des flics d'un autre temps, dont les survivants ont accepté d'ouvrir leur mémoire et leurs tiroirs. Une police vintage en pattes d'eph' et Beretta 15 coups à la ceinture. Une police tenue par de « grands flics » qui n'hésitaient pas à vendre leurs succès aux médias, le tout sous l'œil bienveillant de juges d'instruction " toniques ", motivés pour lutter contre le banditisme. Sur le terrain, les inspecteurs avaient les mains libres. Peu importait la manière, pourvu qu'on ait le résultat ! C'est cette époque haute en couleurs que raconte ce livre : trois décennies qui s'étalent de la fin de la guerre d'Algérie aux années 1990. Un temps où la drogue n'était pas consommée de façon industrielle, où les voyous enlevaient les PDG, où les flics rêvaient d'arrêter les braqueurs en flagrant délit. Plonger dans l'histoire de la police judiciaire et de ses méthodes d'investigation, à la fois artisanales et aux limites de la loi, c'est comprendre les impasses auxquelles elle est confrontée aujourd'hui.

Édition : Fayard

LONDRES

LE TEMPS D'UN WEEK-END

Brexit ou pas, le "train d'union" Eurostar embrasse la gare de Saint-Pancras après deux bonnes heures de trajet depuis Paris.

Dépaysement absolu à votre porte !

Reportage par Philippe Ramond - Photos par Cassandre Germain

Pas une minute à perdre pour rallier le cœur politique, historique et religieux londonien.

Welcome à Westminster Palace ! Siège régulier du Parlement, il abrite la Chambre des Lords et celle des Communes. Sur l'arrière, la blanche et sereine Westminster Abbey domine le temps. Depuis 1066 et Guillaume le Conquérant, le chef-d'oeuvre du gothique à l'anglaise est le théâtre du couronnement des reines et rois.



Déjà un p'tit creux ? Tournez le dos aux quatre cadrans de Big Ben récemment toilettés et forts d'un diamètre de sept mètres, puis marchez dix minutes en direction du Coat hospital. Au 38 Strutton Ground, The Laughing Halibut et ses murs carrelés d'une sobre faïence blanche offre le meilleur fish and chips de la ville. Déco minimaliste mais assiette copieuse et abordable (15 euros environ). Retour au pied de Big Ben pour traverser la Tamise et s'offrir un décollage tout en douceur dans le ciel de Londres. Embarquement immédiat dans l'une des trente-deux capsules de London Eye. Pour en prendre plein la vue ! Depuis chaque cocon de verre translucide, apte à emporter



vingt-cinq personnes chacun, la ville se répand à vos pieds durant vingt minutes, juste là, 135 mètres en contrebas (32,5 euros/adulte ; 26,5 euros/3 à 15 ans. Des formules de forfait avantageux existent).

La tour de Londres, Tower Bridge - hélas noirci par un attentat au couteau voilà plusieurs semaines - , The Shard planté au milieu du quartier des affaires, le dôme majestueux de la cathédrale Saint-Paul qui veille sur la City... bref, rien n'échappe aux regards subjugués par le "tour d'horizon". Retour sur la terre ferme et





cap au Nord afin de rejoindre Coven Garden, le plus ancien marché de la capitale. Sous le corset de verre et de fer, les enfilades de bistros, restos, échoppes ont supplanté l'ancien potager des moines de Westminster qui vendaient là leurs "excédents jardiniers". Bâtiment emblématique des berges depuis les années 1930, l'OXO Tower, situé sur la rive sud de la Tamise, joue l'anachronique au milieu des buildings contemporains. D'abord utilisée comme centrale électrique pour alimenter la poste locale, à la fin du XIXe, elle est devenue propriété des bouillons cube Liebig Extract of Meat. Aujourd'hui, l'OXO réunit des appartements, des boutiques haut de gamme et des galeries modernes. Avec une superbe vue panoramique à 360 degrés, savourez une guinness sur un air de jazz au dernier étage, partagé entre brasserie et restaurant. Le coup d'oeil est "à l'oeil" puisque l'accès reste libre et gratuit !

constamment pris d'assaut par les bus à impériale et les cabs vous fait pétiller les pupilles ! A deux pas, ambiance cosy et feutrée, en revanche, si vous poussez la porte de la Maison Assouline. Osez vous élever dans les étages, où se niche un petit balcon qui domine le bar très chic tout en boiserie, mais aussi les riches reliures et des antiquités uniques acquises à travers le monde par Prosper Assouline.

Evadez-vous à la Tate Britain !

La nuit enveloppe déjà Piccadilly Circus, habillé des néons publicitaires aux couleurs flashy. Le carrefour,



Au petit matin du lendemain, dans la brume, les écureuils gris du Saint-James's Park nous conduisent quasiment à Buckingham Palace. Si l'étendard royal flotte sur le toit, en lieu et place du drapeau du Royaume-Uni, déduisez-en que Sa Gracieuse Majesté





réside dans son palais aux 775 pièces ! De là, il est aisé de mettre cap à l'Ouest, vers Kensington pour savourer une douzaine d'huîtres d'Irlande. Mais nous n'avons pas le coup de foudre pour Notting Hill, les grandes maisons bourgeoises parées de verdure et les boutiques d'antiquités de Portobello Road. Et pas plus pour les decibels rock et les marchés aux puces de Camden, davantage au Nord, pêché mignon des étudiants.

Non, retour vers les bords de la Tamise et la culture, via la Tate Britain. Assis sur l'ancien emplacement d'une prison, à Millbank, le grand portique et la coupole de la Tate Britain (1893) donnent accès aux chefs-d'oeuvre de l'art britannique, de 1500 à nos jours. Le lieu abrite notamment la remarquable collection Turner : 300 huiles sur toile et plus de 19.000 aquarelles et dessins ! (accès aux expositions permanentes totalement

gratuit). Et de là, les petits curieux qui regardent l'aval du fleuve verront "Thames House", siège des services secrets MI5. Eux se préoccupent de la menace intérieure alors que le MI6, cher à James Bond, combat le risque à l'étranger...

Toujours côté cinéma, le petit ours Paddington, à l'écran, compte pour sa pire ennemie la taxidermiste salariée au Natural History Museum (métro South Kensington). Et quel musée ! De classe mondiale, d'accès gratuit, le bâtiment aux allures de cathédrale (1873) vous ouvre ses portes par un hall central où le squelette d'un diplodocus long de vingt-six mètres joue les agents d'accueil. La reproduction grandeur nature de cette carcasse vieille de 150 millions d'années est devenue l'emblème des lieux qui comptent quelque 70 millions de spécimens et d'objets !

L'heure du retour approche. Juste le temps de revenir sur nos pas, de croiser la Horse Guard, entre Saint-James Park et Whitehall. Tuniques rouges et sabre au clair pour les fiers cavaliers, le cérémonial de cette garde montée débute à 11 heures précises. Les amateurs peuvent apprécier le rituel que le Premier ministre aurait tout loisir de suivre puisque sa résidence officielle du 10 Downing Street est voisine, là juste derrière, mais étroitement et constamment surveillée par un cordon de policiers.

Bye, bye London, l'Eurostar n'attend pas...

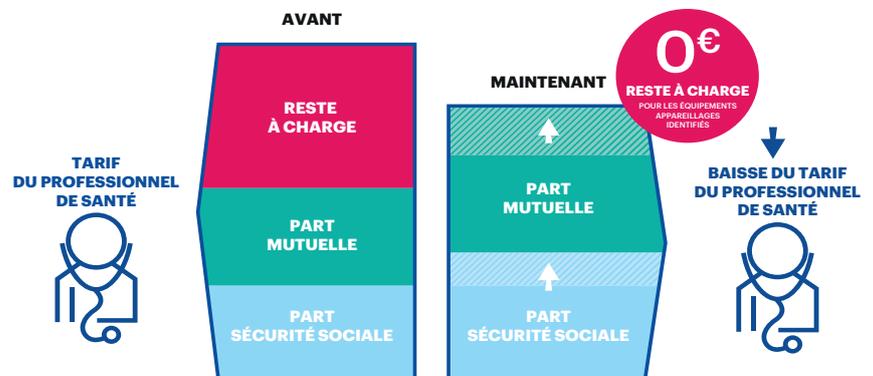


100% santé, qu'est-ce que c'est ?

17% des Français renoncent à se soigner pour des raisons financières*. Lancée pour pallier ce phénomène, la réforme 100% santé sera pleinement effective en janvier 2021.

Elle garantit à tous ceux qui adhèrent à une mutuelle responsable la prise en charge totale de certains soins et équipements optiques, dentaires et d'audiologie. Le 1^{er} janvier 2020, la réforme a franchi une étape majeure avec le remboursement intégral des lunettes. Totalement impliquée dans ces nouvelles dispositions, la MGP, la mutuelle des forces de sécurité, vous les explique.

LE RESTE À CHARGE ZÉRO EN PRATIQUE



Interview

Benoît Briatte,
président de la MGP.

Quel est l'impact du 100% santé pour les policiers ?

De par leur travail au quotidien, les membres de la police sont particulièrement exposés aux problèmes de santé, notamment en ce qui concerne l'audition, avec l'exposition chronique au bruit de certaines fonctions ou la vue pour les postes sédentaires. Le 100% santé vient donc à point nommé pour ces professionnels. C'est une

véritable avancée qui diminuera le taux de renoncement aux soins pour raisons financières dans le secteur optique, auditif et dentaire.

Quelle est l'implication de la MGP dans cette réforme ?

Fondée sur les valeurs de solidarité et d'égal accès aux soins, la MGP fait bien évidemment partie des complémentaires dites solidaires et responsables qui contribueront à la mise en œuvre progressive de la réforme. Sensibles aux contraintes auxquelles sont exposés les membres de la police, nous promouvons en effet depuis longtemps un égal accès aux soins pour tous. La réforme ne fait que conforter cet engagement.

Concrètement, quels sont les avantages pour les adhérents de la MGP ?

Dans le cadre de cette réforme, la

MGP applique le reste à charge zéro sur l'intégralité des actes relevant du 100% santé, conformément au calendrier réglementaire. Pour nos adhérents, nous allons encore plus loin en proposant des services complémentaires et une gamme élargie d'équipements. Ainsi, en optique par exemple, la MGP garantit des montures origine France et des verres de haute qualité ; en audiologie, elle offre un large choix d'appareils auditifs de marques. Pour autant le patient conserve toujours la possibilité de choisir un équipement aux tarifs libres, avec un reste à charge dépendant de la garantie souscrite. Et même dans ce cas, grâce aux partenariats mis en place, nous mettons tout en œuvre pour limiter ce reste à charge. Enfin, tous nos conseillers sont mobilisés pour accompagner nos adhérents sur le 100% santé.

* DRESS (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques).



A retourner au S.C.P.N. - Tour Gambetta - Appart 163
1 & 2 square Henri Régnault - 92400 COURBEVOIE
Ou secretariat@le-scpn.fr

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : Epouse :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Pour les commissaires honoraires, date de mise à la retraite :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Grade : Matricule :

Promotion :

Mode de recrutement : EXTERNE – INTERNE – CHOIX – V.A.P – AUTRE
(Rayer les mentions inutiles)

Affectation :

Adresse professionnelle (personnelle pour les commissaires honoraires):
.....

Code postal : Ville :

Tél. Secrétariat : Ligne Directe :

Tél. Portable : Email :

Montant des adhésions 2020

Je sollicite mon adhésion au Syndicat des
Commissaires de la Police Nationale.

- Elève commissaire 0€
- Commissaire Stagiaire 60€
- Commissaire 120€
- Commissaire (≥ 6ème éch.) 140€
- Commissaire Divisionnaire 160€
- Commissaire Général 170€
- Contrôleur Général 170€
- Inspecteur Général 170€
- Directeur des services actifs 170€
- Commissaire Honoraire 60€

Fait à

Le

Signature :

Tél : 01.49.67.02.40 (41)

Site : www.le-scpn.fr

Twitter : @ScpnCommissaire

Le SCPN est affilié à la Fédération Autonome des Syndicats du Ministère de l'Intérieur - UNSA

SYNDICAT DES COMMISSAIRES DE LA POLICE NATIONALE



VOS CONTACTS



David LE BARS

Secrétaire Général

Stratégie et relations institutionnelles

01 49 67 02 40

07 63 56 36 21

david.le-bars@le-scpn.fr

Pierrick AGOSTINI
Secrétaire Général Adjoint
Coordination des sections départementales
01 49 67 02 43
06 69 91 83 33
pierrick.agostini@le-scpn.fr



WWW



Sandra DEBOEVER

01 49 67 02 40

secretariat@le-scpn.fr

Laurence VILLAUME

01 49 67 02 41

secretariat2@le-scpn.fr

casden



La banque coopérative
de la Fonction publique

Isabelle, Ophélie, Gilles, Fatoumata

COMME NOUS, NOTRE BANQUE MISE SUR LE COLLECTIF

#notrepointcommun

Découvrez la CASDEN, la banque coopérative de la Fonction publique.
Elle a créé un système inédit d'épargne à Points* : l'épargne de tous
permet à chacun de réaliser ses projets.

Tous fonctionnaires au service du collectif

La CASDEN est partenaire du SCPN

*Les Points cumulés dans le cadre du Programme 1,2,3 CASDEN sont comptabilisés chaque fin de mois.

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social: 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs sur Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux. Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BPCE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 157 697 890 €. Siège social: 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13. RCS PARIS n° 493 455 042. Immatriculation ORIAS n° 08 045 100. - Conception: INSIGN - Photographie: Roman Jehanno - La CASDEN remercie Isabelle, Ophélie, Gilles et Fatoumata d'avoir prêté leur visage à cette campagne.

casden.fr

01 64 80 64 80
Appel non surtaxé
Coût selon votre opérateur



Retrouvez-nous chez



RÉMY, POLICIER, A BESOIN D'UNE PROTECTION IRRÉPROCHABLE, COMME CELLE QU'IL ASSURE AUX AUTRES.

OFFRE RÉSERVÉE
AUX ADHÉRENTS MGP

-20%*

SUR VOTRE ASSURANCE
AUTO, HABITATION,
ACCIDENTS & FAMILLE
OU PROTECTION JURIDIQUE

Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/police

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

MGP

« Cette solution
est pensée
et développée
pour protéger
les forces
de sécurité
et leur famille. »

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

GMF 1^{er} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2019.

*Réduction appliquée la 1^{ère} année pour toute souscription entre le 01/01/2020 et le 31/12/2020 d'un 1^{er} contrat AUTO PASS ou habitation DOMO PASS ou habitation AMPHI PASS ou Accidents & Famille ou Protection Juridique en tant qu'adhérent MGP. Offre valable une seule fois et non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Les conditions, garanties et limites de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS ou habitation AMPHI PASS, Accidents & Famille ou Protection Juridique ainsi que les conditions de nos offres sont disponibles en agence GMF. Les Conditions Générales et les Conventions d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Covéa Protection Juridique - Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme, au capital de 88.077.090,60 euros - RCS Le Mans 442 935 227 - APE 6512Z - Siège social : 33, rue de Sydney - 72045 Le Mans Cedex 2.